

COPIE

SBW



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT DES INNERN
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'INTERNO

Bundesamt für Bildung und Wissenschaft					
R	10. 75. 060				
Dir	20. JAN. 1988				
Sekr	Hpl	Ad	S	S2	S3

3003 Berne, le 19 janvier 1987

Procès-verbal de l'entretien entre M. Paye, Secrétaire général de l'OCDE, et M. Cotti, Chef du Département fédéral de l'intérieur, du 14 janvier 1988 → Ra

(dans le cadre de la visite de M. Paye à Berne, 14 et 15 janvier 1988)

L'entretien s'est déroulé dans la Salle des conférences no 302 (Inselgasse 1), entre 15 heures et 15 heures 45.

Etaient présents:

- M. le Conseiller fédéral F. Cotti
 les Ambassadeurs MM. J. Zwahlen et E. Roethlisberger
 M. Massard, adjoint du Chef du Département

Invités:

- M. Paye, Secrétaire général de l'OCDE et
 M. Alexander, son Chef de Cabinet

Phase introductive:

M. Paye pose le problème de savoir comment l'OCDE est perçu par rapport à d'autres organisations internationales, et dans l'optique d'une différence entre la zone européenne et les autres régions du monde



- 2 -

M. Cotti introduit le problème de la divergence entre les blocs idéologiques. Ce problème existe aussi entre pays ayant le même système économique, mais des divergences de politique

M. Paye souhaite que le rôle de l'ODCE soit celui de banc d'essai pour des contacts entre unités moins dissemblables (action plus efficace), avant de se placer sur le plan mondial général (unités plus hétérogènes)

A) M. Cotti évoque le problème du transport des déchets dangereux, et le retard accumulé pour un Accord prévu à ce sujet (reporté à fin 1988)

M. Paye comprend le souci de la Suisse, mais considère comme préférable un véritable accord de substance, même si cela demande des difficultés accrues

M. Cotti est d'accord. La Suisse est prête à collaborer, mais non pas toujours pour des politiques "minimales"

B) M. Cotti, parmi les soucis de notre pays pour l'environnement, évoque le postulat Petitpierre (adopté le 9 octobre 1987), concernant l'introduction d'un paragraphe sur l'environnement dans la Déclaration OCDE concernant les investissements des multinationales ("Code des multis")

M. Paye prend acte d'une évolution de la position suisse à ce sujet (sensibilité accrue pour les questions de la protection de l'environnement)

- 3 -

- C) M. Cotti évoque la prochaine réunion OCDE de février 88 sur les problèmes d'accident dans des installations utilisant des substances dangereuses.

La difficulté d'inventorier les substances dangereuses existe à l'intérieur du pays (c'est un problème récent). La difficulté d'un accord multilatéral ne doit pas limiter nos contacts avec les pays limitrophes: accentuer les contacts avec l'Italie et la France (contacts réguliers déjà avec l'Allemagne et l'Autriche)

M. Paye admet que la difficulté de l'inventaire des substances dangereuses est due au fait que chaque pays veut proposer sa liste comme universellement valable.

- D) M. Paye aimerait savoir si en Suisse le problème de la mort des forêts est encore actuel

M. Cotti dit qu'il l'est. Il faut encore mieux établir les causes (pas de solution monocausale), au-delà du problème de la pollution de l'air qui reste une des causes fondamentales du dépérissement. La solution est à long terme (ramener en 1995 les conditions au niveau des années cinquante-soixante)

- E) M. Cotti introduit la question de la "Country Review" de 1988 concernant la politique scientifique et technologique de la Suisse. La Suisse est étonnée de la qualité de l'Examen de 1971.

M. Paye admet que ces Examens demandent au Secrétariat OCDE des efforts considérables (d'où nécessité de limiter le nombre d'examens)

- 4 -

M. Roethlisberger souhaite que nos milieux scientifiques et économiques réservent aux examinateurs un accueil plus ouvert et disponible qu'en 1971

M. Cotti souligne que les examinateurs seront les bienvenus, et qu'il désire les rencontrer personnellement. Il admet qu'une évaluation dans le sens des examens OCDE est difficile (elle ne peut tenir compte des seuls éléments quantifiables: économiques, financiers, etc.)

- F) M. Cotti évoque la réunion OCDE d'octobre 1987 du Comité de la politique scientifique et technologique, et se félicite pour la qualité des travaux.
- Il remarque cependant un certain décalage entre la position de tête de certains pays et la position en retrait d'autres pays.

Pour le procès-verbal:

F. Massard

Copies du procès-verbal à :- BUS

- BBW

- SG: F. Massard

(P-VERB.)